Titres d'identité : attention aux délais

Dans ce contexte, le service en charge de l’État civil s’efforce de satisfaire la majorité des situations rencontrées.

En raison d’une recrudescence du nombre de demandes, les délais de rendez-vous pour les titres d’identité (Carte Nationale d’Identité – Passeport) sont **actuellement longs**.

Les futurs demandeurs sont toutefois invités à anticiper au maximum leur demande , notamment dans la perspective d’un voyage, et préparer suffisamment en amont les pièces à fournir.

Chaque situation étant différente, les usagers sont invités à se renseigner sur le site du service public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358 qui personnalise la demande et les pièces à fournir.

Il n’existe aucune procédure d’urgence pour voyage touristique pour lequel les démarches n’ont pas été anticipées.

À l’issue de la prise de rendez-vous en ligne, l’usager est orienté vers le site de pré-demande pour faciliter ses démarches.

Service État-civil - Cimetière

160 rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine
France

03 20 12 79 77

Du lundi au vendredi : 8h15-12h et 13h30-17h15, le samedi matin de 8h30 à 12h pour l'état-civil.

service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr
Publié le 20 septembre 2021